

Analyse des besoins régionaux en personnels qualifiés dans les EHPA/EHPAD en Ile-de-France

Les diplômés de l'Animation sociale

— Synthèse

Novembre 2018

agencephare

RAPPORT RÉALISÉ PAR L'AGENCE PHARE

AUTEUR-E-S :
MANON REGUER-PETIT
MARTIN AUDRAN



— agence

Synthèse

Synthèse de l'étude menée par l'Agence Phare (Manon Réguer-Petit, Martin Audran), commanditée par la DRJSCS Île-de-France

Introduction

Si la proportion de personnes âgées est plus faible en Île-de-France qu'à l'échelle nationale (INSEE, 2018), elle est néanmoins marquée par un processus similaire de vieillissement (Dumont, 2017). En 2017, 6,7% de la population d'Île-de-France, soit près de 800 000 personnes, est âgée de 75 ans et plus.

Le vieillissement de la population francilienne se traduit par une part croissante de la population en situation de dépendance ou de perte d'autonomie. Leur prise en charge devient dès lors un enjeu majeur. Ce domaine a longtemps été dominé par des approches thérapeutiques et médicales (Champvert, 2009), au détriment d'approches sociales qui visent à répondre aux besoins des personnes liés à leur vie sociale, à la citoyenneté, à la culture et à l'accomplissement de soi. Or, il s'agit là de deux approches complémentaires (GAG, 2014).

Aujourd'hui, les EHPA et EHPAD ne sont plus uniquement pensés comme des lieux de soins mais également comme des lieux de vie sociale. Des animateurs sociaux et/ou des coordinateurs de vie sociale sont chargés d'y construire les projets d'animation sociale. Les formations spécialisées dans l'animation sociale (BPJEPS, DEJEPS spécialité « animation sociale ») forment des professionnels dans ce secteur.

Cependant, les besoins des EHPA et EHPAD en animation sociale restent peu questionnés. C'est l'objet de cette étude (**encadré méthodologique**), qui traite la problématique suivante : comment les contextes dans lesquels s'ancrent les EHPA/EHPAD influent-ils sur les

conceptions de l'animation sociale et sur les besoins déclarés des établissements dans ce domaine ?

Encadré méthodologique

L'étude a été menée dans des OF franciliens (3 observations, 4 entretiens avec les responsables de formation et avec 5 stagiaires en formation). Des entretiens ont été réalisés avec 11 animateurs sociaux et 6 membres d'équipes dirigeantes d'EHPA et EHPAD franciliens. 8 temps d'animation ont été observés dans ces établissements. Enfin, 2 entretiens ont été menés avec le délégué général et le vice président du Groupement des Animateurs en Gérontologie (GAG).

La place souvent secondaire de l'animation sociale dans les EHPA et EHPAD

La place accordée à l'animation sociale est très variable d'un établissement à l'autre. Dans certains établissements, une vision restrictive de ce que recouvre l'animation sociale semble prévaloir. Elle n'est pas conçue comme un projet global et reconnu à l'échelle de l'établissement, permettant de développer la vie sociale des résidents, mais plutôt comme une démarche occupationnelle – voire marketing – visant à proposer des activités pour « occuper » les résidents, sans se soucier de leur insertion dans un réseau social durable.

Plusieurs facteurs influent sur la propension des établissements à valoriser une approche de l'animation sociale comme relevant d'un projet

global favorisant le développement de la vie sociale des résidents.

D'abord, le parcours des membres des équipes dirigeantes des EHPA/EHPAD est déterminant. Lorsqu'ils ont eu des trajectoires marquées par l'animation ou le social, ils sont plus prompts à lui accorder une place centrale dans le projet d'établissement. Au contraire, lorsque les équipes dirigeantes ont eu des trajectoires davantage ancrées dans le secteur médical ou administratif, elles ont tendance à mettre l'animation sociale au second plan, derrière la gestion et le soin.

Ensuite, les budgets des établissements, et la part allouée à l'animation sociale, influent directement sur la place qui lui est accordée. Il semble que certains établissements publics, soumis à d'importantes restrictions budgétaires voient ainsi la place de l'animation mécaniquement contrainte.

Enfin, les philosophies d'établissement font varier la place accordée à l'animation sociale. Les établissements privés à but lucratif ont tendance à davantage valoriser une vision occupationnelle de l'animation sociale, suivant des stratégies commerciales, tandis que les établissements privés à but non lucratif (notamment des associations) pourront davantage intégrer le projet d'animation sociale au projet social plus global de l'établissement (**graphique 1**).

Les pratiques professionnelles des animateurs sociaux : manque de légitimité, adaptation et débrouille

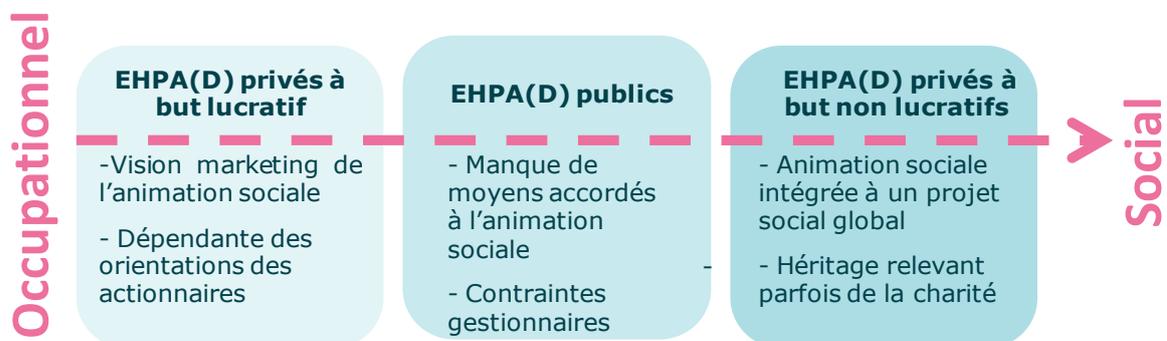
Le métier d'animateur social s'est progressivement professionnalisé (**encadré contextuel**) mais les pratiques professionnelles des animateurs sociaux restent affectées par la non priorisation de l'animation sociale dans certains EHPA et EHPAD.

Encadré contextuel : l'apparition du métier d'animateur social en gérontologie

L'apparition des « animateurs sociaux » dans les établissements pour personnes âgées a été progressive et est relativement récente. Dans le mouvement d'humanisation des maisons de retraite et « hospices » des années 1970, l'animation a pris une place discrète mais effective (Circulaire Francheschi, 1982). Ensuite, les années 1990 marquent la médicalisation des maisons de retraite, mais également le lien entre soin et animation.

Si au départ ces animateurs n'avaient pas de fiche de poste claire, le développement de leur formation et la prise en compte de la vie sociale des résidents, a permis de faire évoluer leur place. En 2017, on comptait 1 animateur pour 65 résidents (contre 1 pour 71 en 2011 et 1 pour 93 en 2003) (GAG, 2014, p. 15).

Graphique 1 – Les différentes logiques de mise en œuvre de l'animation sociale



L'animation sociale souffre d'un manque de légitimité persistant par rapport au secteur médical. Cela se traduit par une faible crédibilité associée aux pratiques professionnelles des animateurs d'une part ; et dans leur isolement des autres professionnels et des instances de décisions, d'autre part.

Les animateurs sociaux doivent donc faire preuve d'adaptation constante aux résistances qu'ils peuvent rencontrer dans la mise en œuvre de leur projet d'animation sociale mais également de stratégies de « débrouilles » pour mener à bien leurs activités.

Le double défi des formations à l'animation sociale : transmettre une démarche et les clés pour qu'elle soit reconnue

Les organismes de formation participent à la diffusion de l'animation sociale comme projet global visant la vie sociale des résidents dans les EHPA et EHPAD, au travers des stagiaires formés. Néanmoins, malgré les apports majeurs de ces formations, sur les plans théorique et pratique, les diplômés BPJEPS « animation sociale » – en particulier lorsqu'ils n'ont pas d'expérience professionnelle ou un parcours universitaire antérieur – se trouvent relativement démunis pour faire face aux résistances à l'animation sociale encore ancrées chez certains professionnels travaillant dans des EHPA et EHPAD. Un enjeu majeur des formations est de réussir à outiller les BPJEPS pour qu'ils soient plus à même de monter des projets d'animation sociale dans des contextes peu propices – voir opposés – à la mise en œuvre de telles démarches. Les DEJEPS « animation sociale », qui occupent plus souvent des postes de coordinateur d'animation sociale ou de responsable de vie sociale, sont plus à même d'échanger avec la hiérarchie pour défendre et développer leur projet d'animation sociale.

Néanmoins, les diplômés DEJEPS spécialité « animation sociale » sont peu représentés dans

les EHPA et EHPAD. En effet, ce niveau de diplôme leur permet de prétendre à des postes de coordinateur ou de responsable de vie sociale qui ne sont effectifs que dans des établissements de grande taille et/ou accordant une place majeure à l'animation sociale. Les niveaux de rémunération, relativement faibles, des animateurs sociaux, tendent à faire fuir les plus diplômés qui choisissent des perspectives professionnelles – hors EHPA/EHPAD – plus valorisantes.

Conclusion

L'étude montre que les enjeux que recouvre l'animation sociale restent souvent traités comme non prioritaires par les équipes dirigeantes des EHPA et des EHPAD. Il en découle des difficultés de positionnement des animateurs sociaux dont les pratiques professionnelles jouissent de peu de crédibilité et sont contraintes par des faibles moyens humains et matériels. Or, si les formations dans ce domaine diffusent des compétences majeures – mais variables selon les profils des stagiaires – il semble qu'elles ne suffisent pas à outiller les diplômés BPJEPS « animation sociale » pour dépasser les résistances à l'égard de l'animation, encore prégnantes dans certains EHPA et EHPAD.

Néanmoins, ce constat doit être nuancé dans la mesure où l'institutionnalisation de l'animation sociale reste relativement récente et que la place des animateurs dans les EHPAD et EHPA gagne progressivement en légitimité et en reconnaissance. Si le chemin à parcourir reste important, il semble que le processus à l'œuvre aille dans la direction d'une plus grande prise en compte de la vie sociale des personnes âgées et des professionnels agissant dans ce domaine.

Surtout, les réflexions menées dans les EHPA et EHPAD sur l'importance de garantir l'accès à la vie sociale des personnes âgées devraient nourrir les réflexions sur les politiques de maintien à domicile et sur les risques de solitude et de « mort sociale » encourus par des personnes âgées maintenues à domicile sans

qu'aucune solution de maintien de la vie sociale ne soit proposée.

Recommandations

L'analyse des besoins en animation sociale des EHPA et EHPAD franciliens invite à raisonner à différentes échelles.

A l'échelle des organismes de formations et des stagiaires, en particulier BPJEPS, il semble qu'un besoin émerge dans l'outillage de ces derniers pour qu'ils soient en mesure de dépasser les freins et résistances fortes à l'animation sociale dans les EHPA et EHPAD.

A l'échelle des EHPA et EHPAD, il semble qu'un besoin majeur soit de diffuser un discours pédagogique, mais aussi éthique, sur le concept d'animation sociale et son caractère primordial dans l'accompagnement des personnes âgées. Ce discours semble être important à véhiculer auprès des équipes médicales, mais aussi des équipes hôtelières et administratives.

A l'échelle des décideurs et des financeurs, il semble qu'un besoin en termes de légitimation

de l'animation sociale soit probant. Celui-ci peut s'appuyer sur deux leviers majeurs. Le premier relève de l'allocation de budgets plus élevés ciblés sur l'animation sociale, le second relève de contraintes réglementaires encadrant le métier d'animateur social et les qualifications des individus qui l'exerce.

Bibliographie

Biasi (de) Kévin et Louchart Phillippe, « Horizon 2030 : vieillissement important de la population en grande couronne », INSEE Ile-de-France à la page, 2012, no 388.

Champvert Pascal, « L'animation : enjeu de l'évolution des établissements pour personnes âgées », *Gérontologie et société*, 2009, vol. 24, no 96, p. 137-144.

Groupement des animateurs en gérontologie, Livre blanc. L'animation avec les personnes âgées, 2014.

INSEE, Estimation de la population au 1er janvier 2018, Paris, 2018.

agence**phare**